

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1120

Artikel: Incohérence et opacité
Autor: Kappeler, Beat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Incohérence et opacité

Beat Kappeler

économiste et journaliste indépendant

Prenons un peu de recul après cette semaine turbulente et pleine d'émotions, mais restons dans le sujet: les incohérences de notre système gouvernemental et parlementaire. Car après la gifle administrée par le peuple le 6 décembre, le gouvernement et le Parlement sont restés en place et font semblant d'exécuter la politique blochéenne qui a gagné. C'est ainsi que M. Cotti d'abord, suivi d'une forte délégation diplomatique, sont allés à Bruxelles pour négocier la coopération en matière de recherche. Or la position de la Communauté est des plus vagues: on n'a pas de concept, on doit insérer la recherche dans un éventuel bilatéralisme global, de toute façon on n'a pas de mandat, on vous téléphonera... Mais la délégation suisse jugea cette réponse positive. Elle

adopta donc exactement la position qu'aurait prise un gouvernement blochéien-écologiste. Le gouvernement claironne des succès bilatéraux là où il n'y en a pas, lui qui avait fait voter l'EEE parce qu'on ne pouvait pas compter sur les solutions bilatérales... Le mécanisme se répétera. Ce gouvernement prendra sur lui les chiffres des chômeurs supplémentaires dus à la non-intégration ou les difficultés des industries frappées par les réglementations discriminatoires de la CE. Ce gouvernement n'a pas protesté contre l'injonction de M. Kohl aux Länder de la République fédérale de ne plus accepter des immigrants venant de pays extérieurs à la Communauté où à l'EEE. Les Suisses sont visés, mais on ne nous expliquera pas que c'est la faute à Blocher si tous les Suisses alémaniques sont désormais exclus de leur patrie culturelle. Je continue à penser que l'alternance du pouvoir pour-

rait rendre transparentes de telles questions, alors que la formule magique d'aujourd'hui les opacifie. Mais les grands vainqueurs du 6 décembre n'en sont pas plus conséquents pour autant. L'une des mesures du paquet de réformes intérieures Swisslex autorise des dimensions plus larges pour les camions. Or ces nouvelles dimensions avaient servi d'épouvantail dans les démonstrations de M. Blocher et des écologistes hostiles à l'EEE. Ils avaient chauffé à blanc des salles entières de fidèles avec cette perspective. Mais les grands ténors se taisent maintenant que la Suisse elle-même se prépare à commettre l'impardonnable...

Quelquefois je désespère de cette politique d'amateurs niais qui dominent la scène suisse et je suis amené à penser que ce pays est trop petit pour produire des élites multiples, suffisamment nombreuses pour avoir une pensée cohérente et pour entrer en concurrence. Mais il y a une lueur d'espoir — elle nous vient du Liechtenstein. Dans cette principauté minuscule, deux grands partis et une petite formation viennent de s'affronter; le grand parti d'opposition a gagné les élections, le chef du gouvernement a démissionné et, depuis, les partis sont en négociation pour former une coalition. La Suisse n'est donc pas trop petite pour avoir une politique compétitive et transparente. Mais les politiciens suisses sont trop bêtes ou trop de gens sont déjà dégoûtés au point de les laisser faire. ■

COURRIER

Tabac et alcool: doublons la pub !

Le Conseil des Etats a donc tranché: il refuse toute limitation de la publicité sur l'alcool et le tabac. Vive la liberté d'un peuple mûr, adulte et responsable ! (...) Pourtant le tabac tue dix fois plus que la drogue et parmi ses 10 000 victimes annuelles en Suisse, beaucoup sont des non-fumeurs lentement empoisonnés par leurs amis, collègues ou parents fumeurs. (...) Je me garderai de critiquer nos sages. Ils ont sûrement pesé leur décision. Mais puisqu'ils aiment la liberté, je leur propose de faire un pas de plus. (...)

Pour obtenir des fabricants et vendeurs de produits qui engendrent la dépendance une réparation partielle des dégâts qu'ils provoquent, on pourrait les obliger à doubler leur budget publicitaire. Pour chaque million consacré à leur publicité, ils auraient à verser le même montant à un fonds de compensation et de contre-publicité. Avec ce pactole, le fonds pour-

rait sponsoriser à son tour les activités sportives et culturelles et rivaliser de contre-publicité. Il pourrait s'attacher les meilleurs photographes, dessinateurs, graphistes, caricaturistes, psychologues, mimes, diseurs, poètes, humoristes et imprimeurs, à l'esprit original et aigu, qui dégonfleraient la publicité adverse et déniaiseraient le public en lui dévoilant les ficelles qui servent à le manipuler. (...) Il se pourrait même que les industriels de l'alcool et du tabac, loin de traîner les pieds en gémissant sur leurs charges nouvelles, se frottent les mains et foncent. Car la rivalité publicitaire, la passion joyeuse des foules leur apporterait ce qui leur a toujours manqué: la certitude d'un écho, d'un «taux d'écoute» exceptionnels. Leur moindre slogan serait analysé, décortiqué, pesé, jugé par un public friand et impatient de connaître la réplique. Ainsi, le tabac et l'alcool seraient de toutes les conversations, omniprésents dans la vie quotidienne. Mais transformés en jeux, démythifiés, instruments ludiques et sources de liberté, ils seraient dépossédés de leur sinistre pouvoir.

lürg Barblan, Lutry

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Anne Rivier

Forum: Beat Kappeler

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens